11

RÉPONSE
AU BREF DU PAPE,
OU
L'IMPUISSANCE
DES FOUDRES DU VATICAN.

Notre oracle est plus sur que celui de Calcas.

Cuv
FRC
7840

CITOYENS,

Notre constitution avance et touche à son terme, malgré les chocs redoublés de ses ennemis, et malgré les anathèmes du chef de notre sainte religion qui, si elle étoit du rang des choses périssables, seroit bientôt anéantie, par le scandale impie que nous recevons chaque jour de ses mauvais ministres.

Il ne falloit pas moins que notre révolution pour rendre à cette religion toute sa majesté et sa gloire.

La constitution civile du clergé pouvoit

Mz W15785

seule rappeller les ministres du culte aux vertus évangeliques, et la conduite édifiante des pasteurs élus par le peuple, est le plus grand tourment que puissent ressentir ces mauvais prêtres, qui, oubliant que le Christ nous avoit dit que les indigens étoient ses membres souffrans, ne s'étoient appliqués le sens de ces paroles que pour se rendre les administrateurs du patrimoine des nécessiteux, et avoient la barbarie de convertir en or, à leur profit, le pain de celui qui a faim; en beaux habits pour eux, les vêtemens de celui qui a froid; en palais à leur usage, le chaume de celui qui est sans azyle; un cardinal de Rohan spéculoit jusques sur le bâton de l'aveugle pour fournir à ses dissipations scandaleuses!

Monstres sacrés! vous criez à l'impiété quand on porte le flambeau d'une réforme éclairée au milieu de vos turpitudes et de vos dissolutions! Vous portez encore plus loin le délire de vos prétentions antisociales, et l'attachement à vos privilèges honteux et abusifs! Vous ne rougissez pas de mettre en œuvre le charlatanisme de la superstition! et vous destinez le signe sacré de notre régénération spirituelle à vous servir de ralliement pour le jour d'une saint Barthelemi nouvelle! Vous voulez prendre pour modèle l'indigne évêque de Vaison qui, par une atrocité sans exemple, vient de faire commettre le plus horrible massacre! et encore tout dégoûtant de sang entonne lui-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

même un *Te Deum* en action de graces des forfaits qu'il vient de commettre !

Cet esprit de vertige anime nos prêtres réfractaires qui voudroient, dans leurs vengeances, faire crouler l'empire français ; ils ont déjà soulevé des départemens du nord et du midi ; le cardinal de Rohan s'est fait chef de parti et lève une armée à ses dépens, apparemment que ce prélat croit encore avoir affaire à des aveugles : ah ! qu'il amène ses légions d'esclaves soudoyés, ils apprendront à leur dépens ce que c'est que de se mesurer contre un peuple libre.

Le pape, qui devroit ramener les esprits à la paix, allume les torches de la discorde, anime les séditieux et donne une protection solemnelle aux prélats réfractaires qu'il invite à passer en Italie ; il y aura désormais pour eux un couvert au vatican. Ils devroient le prendre au mot, tout le monde y gagneroit hors lui.

Sa lettre écrite à l'évêque constitutionel de Sens est un tissu d'horreurs propre à allumer une guerre civile ; on l'a déjà brûlée publiquement dans plusieurs de nos départemens avec l'effigie de son hypocrite sainteté et celle de son digne agent *, cet apôtre forcené de l'aristocratie, à qui le très-saint père a promis le chapeau de cardinal.

On se dispose à brûler de même sa bulle

* L'abbé Maury.

quand elle sera publique ; elle contient l'interdiction du royaume, et c'est pour le tems des plus saints mystères du culte qu'on nous réservoit cette excommunication dont on nous a long-tems menacés. La cour de Rome n'est pas heureuse dans le choix des momens consacrés à ses vengeances. Deux fois elle avoit déjà frappé la France d'un interdit, et précisément sous le règne de nos deux meilleurs rois, Louis XII et Henri IV. Le saint siège a la maladresse de renouveller le même scandale sous Louis XVI. Ce bref du pape, parvenu enfin au cabinet des Tuileries, n'a pas encore été rendu public et ne le sera pas : la prudence, dit-on, ne veut pas que le peuple lise la réponse négative du pape à la lettre du roi.

Citoyens ! n'allez pas croire que l'évêque de Rome ait trouvé dans le sacré collège des cardinaux, des armes d'une trempe assez forte pour combattre la constitution nouvelle donnée au clergé de France. La raison est une ; elle est la même sur les bords de la Seine et sur les rives du Tibre. Ce que l'élite de vingt-cinq millions d'hommes a décrété dans sa sagesse n'a pas besoin de la sanction d'une poignée de prélats italiens.

Mais jugeons-en par nous-mêmes.

« L'église (fait-on dire au chef de la chrétienté) est persécutée comme à sa naissance ».

Pontife de mauvaise foi, vous mentez à l'histoire ecclésiastique. Louis XVI est-il un Dioclétien ? Nos représentans ressemblent-ils à ces consuls romains qui faisoient étendre sur des chevalets de jeunes diacres, des vierges pures ? Nous avons purgé la France de ces maisons de scandale, où de pieux fainéans des deux sexes s'engraissoient à l'ombre des autels, inutiles à la patrie et insuportables à eux-mêmes. Nous avons fait rentrer l'église dans l'état ; nous avons rendu au peuple le droit de se choisir ceux que la confiance, en leur vertus pastorales, peut seule faire écouter et chérir. Nous avons dit aux prélats, soyez citoyens, ou descendez de vos sièges élevés pour faire place à des évêques patriotes ; et c'est là ce que Rome appelle une persécution ; dans le sens apparemment que l'exercice de la justice est une persécution que les bons font endurer aux méchans.

« La foi est perdue ».

Oui ! la foi ridicule qui faisoit végéter nos pères dans la poussière des écoles, dans la crasse de l'ignorance. Avons-nous touché aux mystères ? Jamais on ne les a célébrés avec plus de pompe. Avons-nous rejetté les prophéties ? Leur accomplissement n'a jamais été plus sensible que dans ce siècle. La constitution française, et sur-tout celle du clergé, se trouve mot pour mot dans les saintes écritures : *esurientes implevit bonis et divites dimisit inanes.* « Les lévites

pauvres ont un salaire honorable, et les prélats gorgés d'or sont éconduits, après avoir rendu leur proie ». Avons-nous nié les miracles ? Jamais siècle n'a été plus fécond en prodiges. Quoi de plus merveilleux que d'avoir entrepris et parachevé, en quelques mois, la réforme de l'ordre sacerdotal, tenté vainement par les conciles ? Celui de Trente qu'a-t-il fait, en comparaison des salutaires opérations de l'Assemblée nationale ?

« On dépouille la puissance spirituelle de » son autorité et de son bien ».

Très-saint père, votre conseil vous fait tomber ici dans une contradiction manifeste. La puissance spirituelle ne peut, ne doit posséder aucun bien terrestre. Le règne de l'église n'est pas de ce monde. Le royaume des cieux n'a rien de commun avec ceux de la terre ; c'est le maître qui l'a dit. Successeur de Pierre le pêcheur, que parlez-vous d'autorité ! comment osez-vous bien la réclamer pour vous et vos ayant cause ? Ne vous intitulez-vous plus le serviteur des serviteurs de Jesus-Christ ; Ne vous souvient-il plus que l'évangile nous représente celui dont vous êtes le vicaire, non pas se faisant baiser les pieds, mais lavant ceux de ses apôtres ; non pas se faisant verser de l'eau sur les mains par des chevaliers de St. Louis, mais rompant lui-même le pain et distribuant les viandes aux pélerins.

« L'Assemblée nationale n'est point com-
» pétente pour réformer le clergé ».

Ah ! S. père ! que dites-vous là ? Comment osez-vous bien, dans un siècle de lumière, proférer une telle hérésie politique ? Quoi ! la nation qui a bâti les églises, qui les a dotées et qui les salarie, n'auroit pas le droit de dire à ses prêtres : sortez de nos temples que vous souillez par vos mœurs, que vous scandalisez par une doctrine qui n'est point celle de l'évangile que nous savons tous par cœur ; rendez vos bénéfices dont vous ne remplissez pas les charges. Vous proposons-nous un nouvel évangile ? Vous avons-nous arrachés du coin des autels pour vous traîner à ceux de Baal ? Tout au contraire, nous vous avons surpris, prosternés aux pieds du veau d'or ; nous en avons rougi pour vous, et nous vous avons dit : esclaves mîtrés, retirez-vous ; vous qui prêchez à des hommes, soyez du moins hommes vous-mêmes !

« La communion romaine est en danger ».

Cela ne se peut pas, puisque l'église romaine, et celle de France, ont le même évangile pour base. Si l'Assemblée nationale substituoit l'alcoran de Mahomet au testament du Christ, vos foudres, S. père, tomberoient avec toute justice sur nos têtes sacrilèges ; mais si les banquiers en cour de Rome n'ont plus dans leur caisse autant d'argent de France que jadis, Pie VI n'est pas moins pour cela, le chef spirituel de

notre église, et notre hommage est d'autant plus flatteur qu'il est dégagé de toutes vues temporelles.

« La France touche à l'encensoir ».

L'encensoir s'égaroit par fois entre les mains de nos lévites, et trop souvent Dieu n'avoit que les restes de l'encens qui fumoit pour toute la cour. Nous avons arrêté le bras du prêtre courtisan, en lui disant : prenez garde, l'encensoir ne doit pas sortir du tabernacle. Le trône des rois et le banc des seigneurs ne doivent pas partager les hommages de l'autel.

« La France tombe dans l'hérésie et dans » le schisme ».

Seroit-il bien possible ? Et depuis quand la véritable religion feroit-elle des progrès aux dépens de la raison ? Quoi ! le choix des pasteurs par le peuple est une hérésie ! Quoi ! ne pouvoir être évêque qu'après avoir été curé est un schisme ! Quoi ! obliger les évêques à renoncer à leur haras, à leurs serails, est une hérésie ! Quoi ! n'avoir égard qu'au mérite personnel, et non au hasard de la naissance, pour être élevé aux premières dignités de l'église, est un schisme. Si cela est, tous les Français se font gloire aujourd'hui d'être hérétiques, et mettront leur honneur à devenir schismatiques de cette manière.

« La France va être frappée d'excommu- » nication ».

Braschi, vous venez de lâcher un grand

mot ; mais nous n'y attachons plus que de petites idées. Eh ! depuis deux ans ne sommes-nous pas, par le fait, excommuniés presque par tous les peuples esclaves nos voisins ? Nous n'avons presque plus rien de commun avec eux, nous ne nous entendons plus ensemble ; mais depuis deux ans que nous nous nourrissons du pain de la liberté, nous ne regretons pas les oignons d'Egypte. Le pape nous anathématise en vertu des conciles ; nous pourrions lui renvoyer ses malédictions en vertu des droits de l'homme.

« La France frappée d'excommunication» !

Y pensez-vous, saint père ? Vous ne connoissez apparemment les Français que par les gazettes ; vous ignorez qu'une excommunication ne trouve point de prise sur un peuple libre qui pense. Ah ! Braschi, que vous êtes mal conseillé ! revenez sur vous-même ; ne changez point de rôle ; laissez à Dieu le soin de ses vengeances ; ne vous chargez que de ses bénédictions ; il y aura tout à gagner pour vous.

Vous nous dites, saint père, de *rentrer dans le bercail* ; les aristocrates, de leur côté, nous disent : retournez à l'ancien régime. Messieurs du clergé et de la noblesse, vous croyez donc avoir affaire à un troupeau timide et moutonnier ; non, nous ne rentrerons pas dans un bercail mal tenu et mal sain ; nous avons nettoyé la bergerie et changé de gardiens.

« Il faut assembler un concile ».

Eh ! le grand concile national est assemblé depuis deux ans ! Feignez-vous donc d'ignorer les grandes réformes, les heureux remplacemens, les salutaires opérations de l'Assemblée nationale ? Hélas ! elle n'a que trop ressemblé d'abord à un concile ; on n'y a que trop compté d'évêques, ils n'y ont que trop souvent élevé la voix.

« Vous ordonnez aux prêtres de s'armer » du Crucifix ».

La saison des talismans est passée, et d'ailleurs le Crucifix n'en est pas un. L'image du juste mis en croix ne produiroit pas l'effet que vous en attendez, pape imprudent et mal conseillé.

Le Crucifix nous rappellera les vertus pacifiques de l'homme dieu qui se laissa maltraiter pour donner aux prêtres, dans sa personne, l'exemple d'une patience héroïque et plus humaine. Hélas ! il eut peu d'imitateurs ; le Caducée, dans la religion des Grecs et des Romains, suffisoit pour ramener la concorde, et le Crucifix deviendroit le signal d'une coupable rébellion ! S. père, de pareilles motions à l'Assemblée nationale vous feroient rappeller à l'ordre.

« En attendant, concluez-vous, les prê» tres doivent désobéir ».

Assurément, saint père, l'Esprit-Saint n'étoit point avec vous ; l'esprit de Jesus-Christ ne souffloit point sur les cardinaux du sacré collège quand le consistoire s'est permis une telle injonction.

Les prêtres doivent désobéir ! Enjoindre aux enfans de désobéir à leur mère, aux citoyens de désobéir à la patrie ! Avez-vous bien pesé les conséquences de cette doctrine infernale ou jésuitique ? elles mènent droit à une guerre civile et religieuse ; et vous, pontife, constitué par la religion pour être le médiateur entre les princes du nord et ceux du midi, entre les peuples de l'orient et ceux de l'occident ; vous, le conciliateur du peuple et des rois, vous conseillez, vous ordonnez à une corporation de citoyens de résister à la volonté générale ? L'esprit de vertige s'est-il donc emparé des chefs de la chrétienté ? Les princes de l'église ne prétendent-ils le céder en rien aux despotes du caractère de Louis XI ? Seriez-vous d'intelligence avec les autres puissances de l'Europe ? conformément à ce passage fameux de l'évangile : *tout empire divisé sera détruit.* Avez-vous juré la perte de la France, votre bienfaitrice, en armant les prêtres et les nobles contre les autres classes qui composent l'empire ? Voyez tous les excès commis dans l'espoir criminel d'être justifiés par vous ; et tout récemment encore, voyez un cardinal, rébelle à la loi, corrompre le peuple, et le rendre furieux au point de lever la main sur la personne d'un évêque en fonction, et de le frapper sur les marches de l'autel !

Rentrez en vous-même, et envisagez les suites funestes d'une bulle sollicitée par des

709

athées fanatiques qui, se sentant trop foibles pour attaquer ouvertement leur patrie, font servir à leurs lâches desseins une religion que jusqu'alors ils faisoient gloire de mépriser.

FIN.

A PARIS, de l'Imprimerie de CHALON, rue du Théâtre Français, l'an 2 de la liberté.